Pourquoi voter SUD éducation ?

ROUEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Pour le service public d'éducation, pour la lutte des personnels, pour ne laisser personne de côté, saisissez-vous du bulletin SUD éducation aux élections professionnelles !

Élections professionnelles 2026
Vote électronique du 3 au 10 décembre
COMMENT VOTER ?

- Vote électronique du **jeudi 3 décembre (8 h) au jeudi 10 décembre 2026 (17 h)**.
- Votre code de vote est disponible sur votre espace **ENSAP** (mis à disposition entre le 10 octobre et le 17 novembre). Sans code : FranceConnect ou « question défi » jusqu'au 10 décembre, 17 h.
- Résultats à partir du **11 décembre**.

SUD éducation, c'est un syndicat membre de l'Union syndicale Solidaires. Solidaires milite depuis sa création contre le capitalisme, pour une société sans classes et égalitaire. Notre syndicalisme est aussi féministe, antiraciste, antivalidiste et favorable au développement d'une écologie émancipée du néolibéralisme.

SUD éducation, c'est un syndicat qui défend d'abord les personnels précaires de l'Éducation nationale. Nous sommes pour une revalorisation salariale des AED et des AESH, mais aussi pour la création d'un vrai statut pour ces personnels méprisés par l'institution. SUD éducation s'adresse à tout le monde et ne laisse personne sur le bord de la route.

SUD éducation, c'est un syndicat autogéré par ses adhérent·es. C'est-à-dire que TOUTES les décisions se prennent de manière démocratique, en assemblée générale. Chacun·e peut apporter sa pierre, proposer une initiative, contribuer au fonctionnement et à l'évolution du syndicat. Chez nous, le collectif n'efface pas les individualités, car nous pensons que c'est de cette manière-là que nous pouvons créer un syndicalisme donnant sa place à tous·tes.

SUD éducation, c'est un syndicat qui priorise la lutte. Nous considérons que nos acquis sociaux sont des conquêtes. Tous les jours, nous sommes au combat dans nos établissements, dans les instances et dans la rue pour obtenir satisfaction, jusqu'à la victoire.



Pancartes et drapeaux syndicaux dans le cortège.

Photo : SUD éducation 14

NUMÉRO 132
Novembre 2026

Déposé le : 18 / 11 / 2026
À distribuer avant le : 25 /11 / 2026

Journal réalisé collectivement par les adhérent·es de SUD éducation et imprimé par eux
Numéro de CPPAP : 0330 S 05109
Directrice de publication : C. NESIC
Prix : 2 € · Gratuit pour les adhérent·es ·
Abonnement : 20 €

SUD éducation 76-27
8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen ·
tél. : 02 35 89 89 83
sudeduc@sudeduc7627.org ·
http://www.sudeduc7627.org/
https://www.facebook.com/sudeducation7627

INTERVIEW – P., mandatée SUD éducation en F3SCT

« Actuellement, il y a plus de vétérinaires dans l'armée que de médecins du travail dans l'Éducation nationale. »

L'Éducation nationale est connue pour être l'un des plus mauvais employeurs de France en termes de santé au travail et de prise en compte du bien-être de ses personnels. Chez SUD éducation, on se bat depuis des années pour une médecine du travail digne de ce nom pour notre institution. En attendant de l'obtenir, nous siégeons dans une instance souvent méconnue des personnels : la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT). Entretien avec l'une de nos mandaté·es.



Photo : SUD éducation 14

■ Tu es mandatée par SUD éducation Calvados depuis quelques années pour siéger en F3SCT. À quelle fréquence cette instance se réunit-elle ?

Normalement, c'est trois fois par an. Par ailleurs, on a aussi des groupes de travail qui interviennent épisodiquement, quand le besoin s'en fait sentir.

Nous réalisons aussi des « visites », c'est-à-dire qu'une délégation (constituée de membres de la DSDEN et de représentant·es du personnel en F3SCT) se déplace dans une école, un collège ou un lycée du département. Parfois, on reçoit à la DSDEN les personnels d'une unité de travail pour un échange sur leurs conditions de travail : par exemple, les infirmières scolaires ou les AED.

À la suite de ce travail, des préconisations sont construites et sont un appui pour « améliorer » les conditions de travail. En réalité, sur le terrain, les choses prennent du temps : il y a deux ans, un groupe d'AED avait été reçu à la DSDEN par la délégation. À l'heure où on parle, les préconisations ne sont toujours pas validées ni appliquées ! Reste qu'elles sont émises, et en cas de souci, l'employeur peut être tenu pour responsable de ne pas les avoir prises en compte.

■ On dit souvent que l'Éducation nationale est une institution très mal préparée aux problématiques de santé au travail. Qu'en est-il selon toi ?

C'est une évidence. Il suffit de regarder le registre santé et sécurité au travail : les réponses fournies par les chefs de service et l'institution ne sont pas à la hauteur. On a un petit peu progressé dans le quantitatif, car on a un conseiller de prévention qui insiste pour que les chefs de service répondent, mais les réponses sont souvent à côté de la plaque. L'institution répond très rarement à la souffrance des collègues qui déposent des fiches RSST.

Elle a tendance à mettre la poussière sous le tapis, mais les RSST permettent tout de même de briser le huis clos. En Basse- Normandie, il y a un médecin du travail pour près de 25 000 personnels. Donc plus de vétérinaires dans l'armée que de médecins du travail dans l'Éducation nationale.

■ L'une des missions des F3SCT est le « développement d'une véritable "culture de la santé et de la sécurité" ». Selon toi, l'Éducation nationale se donne-t-elle les moyens de remplir cette mission ?

Pas du tout. Pour commencer, ce qui est normalement imposé par la loi est rarement fait. Par exemple, l'employeur doit informer ses agent·es en amont à propos des questions de santé et de sécurité au travail. Ce n'est quasi jamais fait, ne serait-ce qu'un simple affichage en salle des maîtres·ses ou en salle des professeur·es comportant des informations comme le numéro du médecin du travail ou les noms des représentant·es qui siègent en F3SCT.

LEXIQUE

F3SCT — formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, créée au sein du CSA ; elle a succédé au CHSCT.

RSST — registre santé et sécurité au travail, tenu dans chaque école et établissement : chaque personnel peut y signaler un risque ou un problème.

DGI — danger grave et imminent pour la vie ou la santé ; consigné dans un registre spécial, il peut justifier le droit de retrait.

DSDEN — direction des services départementaux de l'Éducation nationale, dirigée par le ou la DASEN.

CSA — comité social d'administration, consulté sur l'organisation des services ; ses représentant·es du personnel sont élu·es aux élections professionnelles.

« Quand nous considérons que nous pouvons dire “on exige” à l'institution, d'autres syndicats préfèrent dire “on demande”. »

On devrait prendre ce sujet beaucoup plus à cœur. Lors des journées de prérentrée dans le second degré, par exemple, il devrait être abordé.

■ Quels sont les problèmes les plus souvent abordés en F3SCT ?

Ce sont les situations graves, mais en ce moment, ce qui ressort le plus, c'est l'inapplication de la loi sur l'inclusion. L'institution a décidé il y a quelques années d'inclure davantage les élèves à besoins particuliers, mais ne s'est jamais donné les moyens d'y arriver. Cela génère des souffrances terribles, et chez les enfants et adolescents, et chez les personnels. Des DGI (dangers graves et imminents) sont régulièrement déclarés par des collègues qui se sentent abandonné·es par l'Éducation nationale sur ce sujet.

■ En tant que mandatée SUD éducation, penses-tu que notre syndicat peut apporter quelque chose de différent en F3SCT par rapport aux autres syndicats ?

Les conditions de travail sont depuis de très nombreuses années au centre des préoccupations de SUD éducation. Nous accompagnons les personnels, leur faisons connaître les outils, organisons des stages sur ce thème, des campagnes comme celles sur l'amiante ou sur les demandes de visites médicales.

SUD éducation réclame systématiquement que l'institution respecte la loi.

Les autres syndicats considèrent cette position comme déjà trop combative. L'institution ne respecte pas sa propre loi, c'est un sujet grave. Il nous est arrivé de produire des déclarations liminaires au nom d'une intersyndicale, et on nous demande souvent de remanier parce que nos mots sont perçus comme trop vindicatifs. Je te donne un exemple : quand nous considérons que nous pouvons dire « on exige » à l'institution, d'autres syndicats préfèrent dire « on demande ».



■ En F3SCT, avez-vous pu porter des combats dont vous êtes fièr·es au nom de SUD éducation ces dernières années ?

Quand on déclenche des DGI et qu'on pousse jusqu'au désaccord ultime, c'est-à-dire l'intervention de l'inspection du travail, on est fièr·es de nous. Je me souviens que pour un lycée de Caen, nous avions suggéré de déplacer les ateliers bois à Dives-sur-Mer. On nous a ri au nez.

Finalement, cette solution a été proposée par la DASEN beaucoup plus tard… sans qu'il soit dit qu'elle émanait des représentant·es des personnels trois ans plus tôt !

Le DGI que nous avons déclenché à l'école d'Amayé-sur-Orne sur le risque amiante est une victoire : l'administration et la municipalité ont été forcées de réagir, de prendre sérieusement le problème en compte et d'apporter des solutions pérennes. Tout est une lutte : faire respecter la loi à l'institution est en soi une lutte au sein de la F3SCT !

Union syndicale Solidaires

Voter SUD, c'est renforcer nos mandaté·es en F3SCT

Du **jeudi 3 décembre (8 h) au jeudi 10 décembre 2026 (17 h)**, vous votez pour les CSA (ministériel et académique) et pour vos CAP/CCP. Les sièges en F3SCT découlent des résultats au CSA.

Code de vote sur votre espace ENSAP. Sans code : FranceConnect ou « question défi » jusqu'au 10 décembre, 17 h. Résultats à partir du 11 décembre.

Pour un autre école, une autre société

Les jeunes ont ouvert une brèche

Dès maintenant, réunissons-nous en équipe, listons nos besoins en personnel enseignant et non enseignant, échangeons avec les parents et préparons-nous à la riposte !



Photo : SUD éducation 14

Depuis fin septembre, les jeunes, lycéen·ne·s et étudiant·e·s se mobilisent pour demander plus de profs, la fin de la sélection à l'université (Parcoursup et Monmaster) qui laisse nombre d'entre elles et eux sur le carreau, des conditions d'étude décentes notamment en terme de locaux, plus de liberté et de considération ... En réalité face à des conditions d'étude dégradées, une sélection accrue et un avenir bouché, ils et elles se battent pour un avenir meilleur ! De nombreux·euses enseignant·e·s et salarié·e·s se sont mobilisé·e·s à leur côté le plus souvent en soutien et aussi sur leurs revendications propres les 29 septembre, 17 octobre et 5 novembre, notamment en faisant grève. Jusque-là, ces jeunes mobilisé·e·s n'avaient reçu du gouvernement et du ministère que mépris et une terrible répression entraînant de nombreuses séquelles physiques. Les sanctions administratives se sont multipliées en particulier contre les lycéen·ne·s. Malgré cela ils et elles continuent de tenir bon et de se mobiliser.

Il est grand temps de les rejoindre

Fin octobre, craignant une possible convergence entre la jeunesse mobilisée et les salarié·e·s, le gouvernement a commencé à lâcher du lest en annonçant quelques mesures : 28 élèves maximum par classe de 2nde GT dès la rentrée 2027 dans la moitié des lycées les moins favorisés, puis dans les autres à la rentrée 2028. Même plafond en 2nde professionnelle. En 1ère et terminale, les groupes les plus chargés seront réduits, les suppressions prévues en 2027 dans le second degré seraient annulées ; Parcoursup deviendrait plus «transparent» et pourrait être aménagé ; ils annoncent encore des groupes de travail sur le contrôle continu, la démocratie lycéenne et les rythmes scolaires. Et une fois n'est pas coutume, le gouvernement s'est empressé de communiquer en particulier auprès de l'ensemble des enseignant·e·s !D'un coup ce gouvernement trouve des moyens et cette fois-ci pas pour l'armée ni les entreprises mais pour le service public d'éducation ! **Et de surcroît il en fait la publicité !**

Pour quelle raison : ils craignent que la mobilisation ne s'étende aux salarié·e·s de l'éducation voire à d'autres. Car depuis des décennies de restriction et de casse des salaires, des services publics et l'explosion du coût de la vie, de plus en plus de gens n'en peuvent plus. Et c'est à ce ras-le-bol profond que la jeunesse a donné une visibilité et surtout une possibilité de gagner.

Des moyens il y en a

Certes ces mesures sont insuffisantes et ne répondent pas aux revendications du mouvement de la jeunesse qui en continuant de lutter le fait bien savoir. Mais ce que ces annonces montrent c'est que ce gouvernement peut lâcher face à la mobilisation. Le ministre en fait la publicité espérant nous calmer mais au contraire cela doit surtout nous convaincre que gagner est possible. En effet comme le dit le slogan "de l'argent il y en a" et il doit permettre de satisfaire nos revendications. Il ne doit plus servir à l'armée, à l'enseignement privé ou aux exonérations de charges mais bien aux services publics et aux salaires.

Aller chercher la victoire

Pour arracher ces revendications vitales, il va falloir s'engager aux côtés de la jeunesse en construisant la grève générale. C'est notre meilleur outil pour bloquer l'économie et obliger gouvernement et patronat à partager les richesses que nous produisons et qu'ils privatisent à leur compte. Notre priorité aujourd'hui est la construction de ce mouvement social qui nous permettra d'améliorer nos vies et de battre en brèche toutes les politiques réactionnaires, racistes, fascistes, sexistes, ...

Les élections professionnelles de décembre, peuvent aussi être un moment particulier pour envoyer un signal combatif : voter pour un syndicat anti-capitaliste, qui défend la grève générale et l'auto-organisation. Donnez-nous les moyens d'être toujours plus nombreux et nombreuses à s'opposer sans concession à la hiérarchie et à soutenir et faire connaître toutes les luttes.

Votez SUD